

Bulletin de soutien

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

Madame Monsieur

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

MAIL

Entreprises ou autre organisation, raison sociale

NOM

N° SIREN

Je fais un don au CHBSM de €
PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE FOND'HÔP

- Je donne au Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice
- Je donne à l'EHPAD Saint Michel
- Je souhaite affecter mon don à une cause ou un service en particulier :
- Je laisse le Fond'Hôp choisir l'affectation de mon don

J'accepte qu'en remerciement de ma générosité, mon nom (ou le logo de mon entreprise) figure sur le « **mur des donateurs** » du site internet du CHBSM : oui non

Découper et envoyer le bulletin à :
SERVICES FINANCIERS
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG SAINT MAURICE
139 Rue du Nantet, BP 11
73704 BOURG SAINT MAURICE Cedex



La collecte de fonds du CHBSM en partenariat avec le Fonds de dotation Fond'Hôp a été mise en place pour soutenir les projets d'amélioration de la qualité des soins et de vie à l'hôpital.

Contactez-nous

Vous avez besoin d'une information complémentaire ? Ou de nous rencontrer pour évoquer en toute confidentialité un projet de mécénat, de legs ou de donation ?

Ecrivez-nous directement à :

SERVICES FINANCIERS
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG SAINT MAURICE
139, Rue du Nantet, BP 11
73704 BOURG SAINT MAURICE Cedex
04 79 41 79 78
direction@ch-bsm.fr



Je soutiens

LES PROJETS D'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE SOINS ET
DE VIE À L'HÔPITAL

Votre soutien est important
c'est grâce à votre générosité que l'hôpital
peut conduire ses actions.



Le Fond'hop du CHBSM

ÇA CONSISTE EN QUOI EXACTEMENT ?

Le fonds de dotation pour soutenir les projets d'amélioration de la qualité de soins et de vie à l'hôpital.

Depuis 2022, le CHBSM est membre du Fonds de dotation Fond'Hôp créé en 2015 à l'initiative du Centre Hospitalier Métropole-Savoie et déployé au niveau des **différents établissements publics de santé du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) Savoie-Belley.**

Le Fonds de dotation Fond'Hôp est un organisme **à but non lucratif agissant dans un but d'intérêt général.** Il est doté de la personnalité juridique et est soumis aux règles de gestion privée.

Ce nouveau dispositif philanthropique, inédit en Tarentaise, a été instauré en 2022 au Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice Tarentaise. Il permet à chacun, particuliers ou entreprises, d'exprimer **sa solidarité et sa générosité** en apportant un soutien financier à sa mesure. Les projets visent à **améliorer la qualité des soins, de l'accueil et de la vie à l'hôpital en faveur des patients, résidents, aidants et soignants.**

Merci à celles et ceux qui nous ont déjà apporté leur soutien ! Votre confiance nous encourage au quotidien.

Vos avantages fiscaux

Pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, un don de 100 € représente une réduction d'impôt de 66 € et ne vous coûte donc que 34 €.

Pour les entreprises : 60 % du montant du don est déductible de l'Impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 20 000 € (ou de 5% du Chiffre d'Affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé). L'éventuel excédent peut faire l'objet d'un report au titre des cinq exercices suivants. *Par exemple, un don de 500 € représente une réduction d'impôt de 300 €, et ne vous coûte que 200 €.*

Un legs effectué au profit de l'hôpital est exonéré de droits de succession, l'intégralité des sommes léguées bénéficie donc directement aux projets portés par le CHBSM.

Comment nous aider ?

Vous êtes un particulier

- ◆ Faites un don par chèque en découpant ce bulletin.
- ◆ Sur la plateforme Fond'hop sur le site web du CHBSM : <http://www.ch-bsm.fr>
- ◆ Par leg d'un bien mobilier ou immobilier, d'une donation.
- ◆ Désignez le Fond'Hôp du CHBSM bénéficiaire d'une assurance-vie.

Vous êtes une entreprise ou association

- ◆ Faites un don par chèque en découpant ce bulletin.
- ◆ Sur la plateforme Fond'hop sur le site web du CHBSM : <http://www.ch-bsm.fr>
- ◆ En faisant un don au titre du mécénat.
- ◆ En reversant la recette d'un événement sportif ou culturel, d'un dîner caritatif, ou d'une vente de produits.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter directement le Fond'Hôp du CHBSM : **04 79 41 79 78**

Pourquoi nous soutenir ?

LES BONNES RAISONS DE NOUS AIDER

Vous avez apprécié la prise en soin du personnel hospitalier et vous souhaitez faire un don à un service ou participer au financement d'un projet ?

- ▲ Parce que faire acte de générosité envers notre hôpital est une démarche porteuse de sens, pour les projets qui vous tiennent le plus à cœur.
- ▲ Parce qu'en Tarentaise, c'est dans l'intérêt de tous d'avoir accès à un hôpital de proximité qui progresse et innove.
- ▲ Parce que chaque patient et résident mérite les meilleures conditions d'accueil et de séjour en centre hospitalier ou en EHPAD.
- ▲ Parce que les familles et les aidants ont aussi besoin d'attention.
- ▲ Parce que le bien-être au travail du personnel hospitalier doit être considéré.

Nos valeurs

Les **3 valeurs** qui déterminent l'action du fonds de dotation du CHBSM sont :

Qualité des projets au bénéfice des patients, résidents, aidants et soignants.

Respect strict des intentions des donateurs.

Transparence et information sur la réalisation des projets de l'établissement.